

Gérer le temps de travail

UN ENJEU STRATEGIQUE POUR L'ENTREPRISE

En distanciel

La définition, le suivi et le contrôle de la durée du travail est l'un des thèmes du droit du travail qui suscite le plus de questions de la part des employeurs et des salariés : quelles sont les règles qui s'impose à tous ? Comment décompter le temps de travail ? Quels sont les aménagements possibles du temps de travail ?



Mardi 7 avril 2021

Classe virtuelle de 9h00 à 12h30
(+ 3h30 de travail sur la plateforme)



Barthélémy Avocats

Visioconférence



TARIF

495 € HT - abonnés

550 € HT - non abonnés

Par participant et par session



NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour plus d'informations :

de 9h00 à 17h00

strasbourgformation@barthelemy-avocats.com

03.88.55.91.31

[Inscrivez-vous ici](#)

Objectifs

- Actualiser vos connaissances relatives à la durée du travail en tenant compte de l'actualité judiciaire et des réformes
- Développer les réflexes indispensables à la gestion quotidienne des relations de travail et la maîtrise des risques juridiques
- Solidifier vos acquis par des exercices pratiques et approfondir les thématiques majeures

Pré-requis

Toute personne confrontée à la législation sur la durée du travail dans ses activités professionnelles
Disposer d'un ordinateur connecté à Internet.

Public concerné

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,
Responsables et membres des services juridiques, Juristes

Une formation animée par :



Xavier Pelissier
Avocat associé
Barthélémy Avocats



Joël Misslin
Avocat associé
Barthélémy Avocats

PROGRAMME

En distanciel

Contenu

1. *Notion de temps de travail effectif*
 - *La détermination du temps de travail effectif*
 - *Détermination des temps de pause*
 - *Temps d'habillage et de déshabillage*
 - *Les astreintes*
 - *Temps de déplacement*
2. *Salariés à temps complet*
 - *Détermination des horaires*
 - *Les heures supplémentaires*
 - *La pratique du forfait*
3. *Salariés à temps partiel*
 - *Le contrat de travail à temps partiel*
 - *Le principe d'égalité de traitement*
 - *La détermination des horaires*
 - *La modification des horaires ou de la durée du travail*
 - *Les heures complémentaires*
 - *La priorité d'emploi à temps plein*

Moyens et méthodes pédagogiques

Durée : 7 heures au total dont 3h30 en visioconférence avec votre formateur et 3h30 de travail personnel

Dans le cadre de cette formation entièrement animée à distance par un Avocat spécialisé en droit social une plateforme sera mise à votre disposition une semaine avant le début de la visioconférence.

Vous y trouverez un support de formation complet et à consulter des que nécessaire ainsi qu'une documentation complémentaire vous permettant de commencer à étudier les concepts juridiques développés avec l'avocat lors du webinar.

Des quizz/ tests seront aussi à remplir via la plateforme afin de permettre au formateur de cibler vos besoins et de vous évaluer à l'issue du webinar.

Une messagerie intégrée à la plateforme vous permet de communiquer en temps réel avec votre formateur.

FICHE D'INSCRIPTION

Titre de la Formation : Gérer le temps de travail : un enjeu stratégique pour l'entreprise
Mardi 7 avril 2021

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paie

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressés la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise